

MODALITES EPREUVES DE CERTIFICATIONS – BPJEPS BASKET-BALL			
	EPREUVE 1 UC 1 et UC 2	EPREUVE 2 UC 4	EPREUVE 3 UC 3
<b>MODALITES</b>	<p>Le (la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant l'activité basket-ball</p>	<p><b>1° Production d'un document</b> Le(a) candidat(e) transmet un dossier de 20 pages minimum à 30 pages maximum dans les conditions fixées par le DRJSCS ou par le DJSCS, comprenant : Une planification annuelle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball ; Un cycle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball dans sa structure d'alternance pédagogique et composé d'au moins 6 séances, Une présentation du contexte règlementaire spécifique au basket-ball.</p> <p><b>2° Entretien</b> Lors d'un entretien le(a) candidat(e) doit, à partir d'une séance issue du cycle mentionné ci-dessus qu'il/elle choisit, montrer sa capacité : À resituer cette séance par rapport à son environnement et au groupe entraîné ou animé ; À valider ses compétences en matière de sécurité et de responsabilité ; À montrer comment sa planification annuelle permet aux publics dont il/elle a la responsabilité de progresser individuellement ou techniquement.</p>	<p>Conduite d'une séance d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball suivie de son évaluation lors d'un entretien avec les évaluateurs.</p> <p>Cette épreuve s'organise comme suit :</p> <p><b>Avant la conduite de séance, le(la) candidat(e) présente sa préparation de séance qu'il/elle resitue dans un cycle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement</b></p> <p><b>Il/elle conduit une séance collective d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball avec un public.</b></p> <p><b>La séance est suivie d'un entretien avec les évaluateurs lequel vise à justifier les choix pédagogiques et techniques, la capacité du candidat à préserver l'intégrité physique et psychologique des pratiquants et les objectifs poursuivis en adéquation avec la séance menée.</b></p>
<b>PUBLIC</b>			Groupe d'entraînement du stagiaire en structure (U7 à U15)
<b>SUPPORTS</b>	Dossier de soutenance Présentation informatique	Dossier de soutenance Présentation informatique	Cahier d'entraînement
<b>TEMPS</b>	Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences	30 minutes minimum et 40 maximum de présentation dont 20 minutes maximum de soutenance	Présentation de la séance 10 minutes maximum Conduite de la séance 45 minimum et 90 minutes maximum Entretien de 30 minutes maximum avec les évaluateurs
<b>COMMISSION D'EVALUATION</b>	2 membres de la Commission d'évaluation	2 membres de la Commission d'évaluations	2 membres de la Commission d'évaluation
<b>PERIODES DE PASSAGE</b>	15 et 16 Mai 2023	15 et 16 Mai 2023	Mars et Avril 2023
<b>RATTRAPAGE</b>	5 et 6 Juin 2023	5 et 6 Juin 2023	23 Mai 2023
<b>LIEU</b>	Organisme de Formation	Organisme de Formation	Structure club

**LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL**

2, rue Paul Gauguin – 44800 SAINT HERBLAIN

02.51.78.85.85 - [secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org](mailto:secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org)

